



Procès verbal communal  
**Élection du Syndic du**  
25 avril 2021 - 1<sup>er</sup> tour

**Commune de Sullens**

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule une liste, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

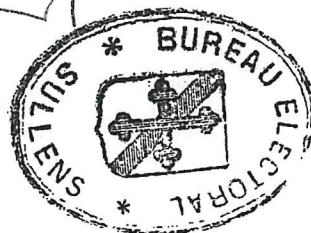
PROCLAME

**Monsieur Christian GOZEL**, né le 13.01.1960, originaire de Arnex-sur-Orbe VD  
**a été élu tacitement Syndic** pour la législature du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2026.

Au nom du Bureau électoral

Le président du bureau :

La secrétaire :



Sullens, le 6 avril 2021